

Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **56 (1920)**

Heft 18

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

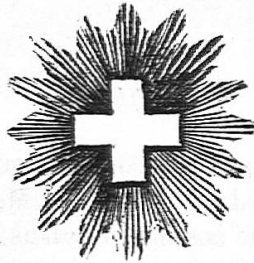
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LVI^{me} ANNÉE

N^o 18
Série B



LAUSANNE

1^{er} mai 1920

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis)

Série A : Partie générale. Série B : Chronique scolaire et Partie pratique.

SOMMAIRE : *Chronique vaudoise. — Chronique genevoise. — Chronique jurassienne. — PARTIE PRATIQUE : L'accord du participe passé. — Récitation : matin. — Arithmétique : 50 %, 25 %, 75 % ; — 33 1/3 %, 66 2/3 %.* — *Le mode-
lage à l'école enfantine et au degré inférieur de l'école primaire. — Pages
choisies.*

CHRONIQUE VAUDOISE

L'assemblée des délégués de la S. P. V. a eu lieu le samedi 17 avril dernier, à Lausanne.

M. Rochat, président, fait un bref résumé de l'activité du Comité central depuis la dernière assemblée jusqu'à ce jour, notamment en ce qui concerne la question des cours complémentaires, des maîtresses frœbeliennes appelées à tenir des classes semi-enfantines, et des allocations aux institutrices mariées. Quand l'une ou l'autre de ces questions aura reçu une solution, nous vous en ferons part par la voie de ce journal.

Au sujet des suppléments de traitements pour 1920, l'assemblée unanime approuve le projet que le Comité a présenté dernièrement à M. le chef du Département de l'instruction publique et des cultes, et qui diffère essentiellement du système d'allocations appliqué jusqu'ici. Il ne fait, en effet, aucune différence entre mariés et célibataires, et son adoption constituerait une étape vers une nouvelle échelle des traitements, nécessitée par les circonstances économiques actuelles. En outre, il est de nature à donner enfin satisfaction aux institutrices mariées.

L'assemblée charge le comité de demander par lettre au Conseil d'Etat quelle suite il compte donner à notre réclamation et, en cas de réponse défavorable, de convoquer immédiatement une assemblée générale extraordinaire de la S. P. V.

M. Grec donne ensuite lecture du *Projet de statuts* élaboré par la commission nommée en novembre dernier, projet qui sera soumis à l'assemblée générale de juillet prochain. Ces nouveaux statuts, qui modifieront profondément l'organisation de notre Société, ont été approuvés sous réserve de quelques changements concernant les organes de la Société. Ils seront publiés dans le *Bulletin* qui paraîtra avant l'assemblée générale trisannuelle.

M. Chantrens, rapporteur de la « commission pédagogique » donne connais-

sance des *conclusions* adoptées par la « commission des Vingt », — que de commissions ! — dans sa séance du 3 avril. — M. Tissot présente le Rapport administratif admis par la même commission dans la même séance et M. Rochat, président, le rapport sur la question économique : traitement et retraite.

Ces conclusions et rapports sont adoptés après une longue et parfois très vive discussion, notamment sur la question des vacances, de l'inspection, de l'égalité des traitements entre instituteurs et institutrices, des augmentations pour années de service, de la retraite.

Tous ces rapports seront imprimés et envoyés aux sociétaires par les soins du Comité. Puisque nous avons parlé de retraite, mentionnons un vœu de M. Delarageaz, lequel demande que ceux de nos collègues qui sont forcés de cesser leurs fonctions obtiennent le 60 % au moins de leur traitement.

Au sujet de l'assemblée administrative qui, cette année, remplacera le congrès, M. W. Brandt, du bureau de la S. P. R., que nous avons invité à assister à la séance, nous donna aimablement quelques renseignements sur le congrès de Neuchâtel et invita les Vaudois à s'y rencontrer nombreux. De vifs applaudissements saluèrent le petit discours de notre collègue neuchâtelois.

L'assemblée générale de 1920 aura lieu à Yverdon... si l'horaire des C. F. F. nous le permet.

MM. Gardel, Cosandey et Delarageaz, au nom de la commission de gestion, proposent à l'assemblée l'approbation des *Comptes de la S. P. V.*, de la *Caisse de secours et invalidité*, du *Fonds Elisabeth Blanc* et du *Fonds des orphelins*, avec remerciements au Comité et spécialement au Caissier pour la bonne tenue de la comptabilité. On vote une rétribution de fr. 100 par an à la gérante du *Bulletin*, qui, seule parmi les membres du Comité, n'avait jusqu'ici été mise au bénéfice d'aucune décision de ce genre.

Une subvention de fr. 100 est votée en faveur du musée scolaire cantonal.

La S. P. V. demandera son admission dans la *Solidarité*, à titre de membre collectif.

Les sujets suivants seront proposés au Département pour être soumis à l'étude des conférences officielles du printemps :

1^o L'école au soleil.

2^o La meilleure façon d'utiliser nos manuels scolaires.

L'assemblée vote de chaleureux remerciements à M. Briod, rédacteur en chef de l'*Educateur*, pour la façon distinguée dont il dirige notre organe corporatif et les signalés services qu'il a rendus à la S. P. V.

Voilà un bref résumé des délibérations de cette assemblée, qui a duré de 10 à 6 heures, avec l'indispensable interruption du milieu de la journée, pour le repas en commun. Par l'importance des décisions prises, elle marquera une date dans l'histoire de la S. P. V. A. R.

Don. — M. Marx, de « l'Enfant prodigue » a fait un don de fr. 40 en faveur de la Caisse de secours et invalidité de la S. P. V. A. R.

Démission. — Mlle Cécile Cornamusaz a dû, pour raison de santé, renoncer à ses fonctions d'institutrice de la 1^{re} classe des filles, à Aigle. En reconnaissance de ses 44 années d'activité dans la commune, et de la façon exemplaire

dont elle a accompli sa tâche, les autorités lui ont remis un souvenir et lui ont exprimé la gratitude de la population, ainsi que les vœux de tous pour le rétablissement de sa santé. Nous joignons nos vœux à ceux des autorités d'Aigle.

A. R.

Allocations. — Dans notre article de samedi dernier intitulé « Un tournant », nous faisons allusion à un projet de la commission du Grand Conseil vaudois chargée de rapporter sur les allocations pour 1920 ; ce projet améliorerait celui du Conseil d'Etat et préparait la voie à une révision des traitements sur la base d'une échelle dégressive. Nous apprenons que la majorité de la commission l'a abandonné et s'est rallié au projet du Conseil d'Etat basé sur les allocations de 1919. Nous ne pouvons que le regretter en souhaitant que nos magistrats se rendent compte, en ce moment décisif, des besoins de l'école vaudoise. Nous le répétons encore : **un très gros effort est nécessaire** si l'on veut amener à la carrière de l'enseignement des forces jeunes qui vont s'engager sur d'autres voies, et si l'on veut lui conserver des maîtres qui ne demandent qu'à lui rester fidèles, à la seule condition qu'elle leur permette, une bonne fois, de vivre convenablement et d'assurer l'avenir de leur famille.

E. B.

Section vaudoise du travail manuel scolaire. — L'assemblée générale de la section a eu lieu le 10 avril dernier. Elle a adopté définitivement ses statuts et fixé à 1 fr. la cotisation pour cette année, payable avant le 15 mai. (A partir de cette date, cette finance sera prise en remboursement). Deux membres du comité, démissionnaires, ont été remplacés par Mlle Rochat, institutrice à Orbe, secrétaire et Mlle B. Mégroz, institutrice à Cuarny, trésorière.

M. Fauconnet, président, a parlé de l'activité du comité, puis l'assemblée a terminé sa séance dans la salle de l'exposition où elle a entendu Mlle B. Mégroz sur les travaux de sa classe semi-enfantine, M. H. Guignard sur ses modelages et moulages et M. Chappuis sur la valeur de certains travaux des autres écoles.

Exposition des travaux manuels scolaires. — Cette exposition a eu lieu à l'Ecole normale du 10 au 23 avril. Les localités suivantes étaient représentées : Bofflens (M. Pichard), Coinsins, (M. Zimmermann), Cuarny (Mlle Berthe Mégroz), Founex (M. Hippolyte Guignard), Orbe (M. Fauconnet) et Lausanne. Les écoles lausannoises qui ont pris part à l'exposition sont : l'école de réforme des Croisettes (M. Mottaz), l'école nouvelle de Chailly, le collège classique cantonal (M. Chappuis), l'école Vinet, les écoles enfantines communales et les classes spéciales de travaux manuels des garçons des écoles primaires. Donc, ville et campagne, élèves de tout âge, écoles privées et écoles officielles.

Que l'on n'attende pas de nous une énumération détaillée des objets exposés et moins encore une distribution de blâmes ou d'éloges ! Que l'on veuille bien ne pas nous assimiler au jury d'une exposition industrielle ou commerciale. Ce serait avoir de l'exposition de la Société vaudoise du travail manuel scolaire l'idée la plus fautive et la plus saugrenue que de se figurer qu'elle doit servir à comparer tel « produit » à tel autre au point de vue du fini et de la bienfaisance. La réussite matérielle de l'objet « fabriqué » n'est ici qu'accessoire. Et, pour le dire en passant, nous préférons infiniment à un travail parfait, beaucoup trop parfait, si parfait

qu'il donne au visiteur des doutes sur la sincérité de l'exécution, — un travail même grossier, même gauche, même primitif (au fond, l'enfant n'est-il pas justement un primitif?), mais vrai, sincère et sans prétention.

Ce n'est pas que je fasse fi de la qualité. Mais je dois remarquer deux choses :
1^o L'enfant n'est pas un professionnel, un ouvrier spécialisé. Il ne peut pas rivaliser d'habileté avec un homme du métier. Il ne le *doit* pas non plus. C'est une erreur pédagogique que d'exiger de l'enfant trop de perfection, trop de « figuolage ». C'est le dégoûter des travaux manuels au lieu de les lui faire aimer.

2^o Le but du travail manuel scolaire n'est plus ce qu'il était autrefois et ce qu'il est encore trop souvent ; il n'est plus considéré en lui-même comme une discipline à part et en quelque sorte extra-scolaire. Le travail manuel scolaire vieux jeu ne fait pas directement partie du programme.

Voyez au contraire la classe semi-enfantine de Mlle Mégroz ou le degré moyen de M. Fauconnet. Ici nous sommes à la fois dans la vie et dans l'école. Le travail manuel n'est plus une superfétation. Il est partie intégrante de toute l'activité de la classe, il est intimement uni au travail de l'esprit, qu'il facilite, met mieux à la portée de l'enfant et rend beaucoup plus fécond. Les exemples se pressent ici par douzaines sous ma plume. Mais je dois me borner.

Les novateurs qui pratiquent cet *Arbeitsprinzip*, qui parut si nuageux à tant de pédagogues quand il nous vint d'outre-Sarine, s'efforcent simplement de répondre à la question suivante : Comment vivifier et concrétiser par le travail manuel toutes les branches du programme, toutes les activités de l'école ?

C'est une révolution, ni plus ni moins. C'est l'arrêt de mort de la *Lernschule*. C'est le glas de l'école livresque, pédante et scolastique. C'est l'avènement de l'école active et joyeuse.

L'utilité de l'exposition qui vient de prendre fin, c'est d'être *une propagande par le fait*. La meilleure propagande. Comme le vieux philosophe qui prouva le mouvement en se mettant à marcher, nos vaillants collègues ont prouvé que l'école active n'est pas une utopie. Et ils nous ont donné un exemple qui ne sera pas perdu. Ils auront des imitateurs, chaque année plus nombreux. Qu'ils continuent ! Nous sommes fiers d'eux.

ALB. C.

P. S. — Quelques-uns de nos collègues ont visé avant tout un but artistique (je pense spécialement ici aux expositions de MM. Guignard et Zimmermann) ; ce genre de travail manuel, très intéressant, s'apparente avant tout au dessin ou au modelage. Il nous semble que l'idéal serait de faire une place à ces deux tendances : la tendance artistique et celle que nous avons esquissée plus haut et qui trouvait son expression la plus complète dans les expositions de Cuarny, d'Orbe, de l'école Vinet, de l'école nouvelle et du collège classique.

Eclaireurs vaudois. — Nous publions avec plaisir la circulaire suivante adressée par l'Association des Eclaireurs vaudois à leurs parents et amis :

Chers amis de nos troupes d'Eclaireurs vaudois,

Dans tous les pays on voue au mouvement des Eclaireurs un intérêt nouveau. Leur grand idéal d'éducation nationale est mieux compris maintenant. Nous savons tous de quelle utilité pourront être dans l'avenir ceux qui dès leur jeu-

nesse ont voulu faire l'apprentissage de la droiture, de la bonté et de la virilité. Notre *canton de Vaud* ne doit pas rester en arrière dans ce mouvement.

Voulez-vous nous aider dans l'accomplissement de notre tâche patriotique ? Les jeunes ont besoin de l'appui et de l'intérêt des aînés.

Vous pouvez vous inscrire auprès du trésorier cantonal, villa Bella, Ouchy-Lausanne, ou bien auprès de l'instructeur de la troupe que vous connaissez :

1. Comme membre passif de cette troupe,
2. Comme membre passif des Eclaireurs vaudois,

en versant une cotisation annuelle d'un franc au minimum soit pour la caisse de la troupe, soit pour l'Association vaudoise des Eclaireurs.

Nous vous remercions d'avance de tout ce que vous voudrez faire pour notre cause et nous vous prions d'agréer nos respectueuses salutations.

Le Comité cantonal vaudois des Eclaireurs suisses.

Nos lecteurs nous permettront quelques brèves réflexions à propos de cette circulaire. Le mouvement éclaireur n'a pas jusqu'ici, croyons-nous, rencontré auprès du personnel enseignant, tant primaire que secondaire, tout l'intérêt auquel il aurait droit. De ce que certains de nos élèves, membres d'une troupe d'éclaireurs, garçons exubérants de vie, étaient parfois, jugés au seul point de vue du savoir scolaire, d'assez médiocres élèves, nous en avons trop aisément déduit que ce mouvement était plutôt nuisible au progrès de nos classes. Comme si le travail scolaire était le seul critère d'après lequel il faille juger un enfant et ses promesses d'avenir ! Comment oserions-nous reprocher à un instructeur éclaireur de ne pas réussir là où nous, professionnels, avons échoué ! Les moyens qu'il emploie sont autres que les nôtres, et ils ont parfois d'admirables résultats dans la formation du caractère. C'est que ces moyens s'inspirent d'une psychologie très fine et merveilleusement adaptée à leur but : faire épanouir la personnalité par la pratique de l'entraide et de la solidarité, inculquer le respect de la parole donnée, le désir d'être utile, l'amour du sol natal, quoi de plus beau et de plus reconfortant dans la vie ? L'air des bois n'est-il pas plus sain que celui de la rue ? quelle leçon de choses surpasse en efficacité l'exploration de la contrée où l'on vit, l'observation de sa flore et de sa faune et la contemplation de son horizon aimé ? Y a-t-il enfin un code de morale plus concret et plus vivant que celui que contient l'admirable « loi de l'Eclaireur » de Baden-Powell, mise à la formule helvétique et républicaine dans le charmant « Livret de l'éclaireur suisse » de M. le pasteur E. Thilo ? Vraiment, elles sont peu nombreuses, les revendications « pédagogiques » que nos collaborateurs et nous défendons si souvent ici qui ne trouvent pas leur expression directe ou indirecte dans la vie de l'éclaireur.

Nous avons assisté dernièrement à deux manifestations bien caractéristiques de ce mouvement chez nous. La première était l'examen auquel six candidats instructeurs issus de milieux fort divers, depuis l'apprenti manuel au futur ingénieur ou médecin, étaient soumis par leurs aînés. On se rendra compte du sérieux de l'œuvre si nous disons que cet examen comprenait un curriculum vitæ, une interrogation sur l'origine et le but de l'institution, un examen pédagogique sur la manière de s'y prendre avec des enfants, sur la culture du sentiment de

la responsabilité, du devoir et de l'honneur, une épreuve de lecture des cartes, une autre sur les soins en cas d'accident, ainsi que diverses épreuves physiques, d'habileté manuelle, de préparation des courses, etc. Le sérieux presque religieux avec lequel plusieurs candidats s'étaient préparés à ces épreuves avait quelque chose de réellement touchant.

Cette impression fut fortifiée encore par une scène de la vie d'éclaireur représentée à la soirée de la brigade de Sauvabelin, donnée au Casino de Montbenon le 18 avril. Nous voudrions pouvoir dire (le manque de place nous en empêche) comment son auteur, M. Jean Carrard, étudiant en droit, a réussi à poser tout le problème de la discipline dans le sens élevé du mot, et du respect de la parole donnée, et à la résoudre avec un sens de la psychologie enfantine qu'enverraient beaucoup d'éducateurs de profession.

Oui, une génération d'élite se prépare, qui comprendra mieux que celle qui l'a précédée la complexité et la beauté des questions d'éducation; et nous la devons pour une bonne part au mouvement éclaireur. E. B.

CHRONIQUE GENEVOISE

Ecoles de la Forêt. — Les écoles genevoises de plein air prennent chaque année un nouveau développement. La première fut fondée en 1912, au-dessus du joli village de la Rippe, au pied du Jura, par notre collègue, M. Charles Pesson, inspecteur des écoles. Elle ne comprenait au début qu'une classe de garçons. Depuis lors, une classe de jeunes filles lui a été adjointe dans un bâtiment voisin, et, cette année, vu le grand nombre des inscriptions, une nouvelle classe pour garçons sera ouverte à Genolier. Au total, ces classes comprendront environ 90 garçons et 45 fillettes, placés sous la direction de deux maîtres et de trois maitresses.

Elles sont destinées aux enfants des écoles primaires qui ont besoin d'un séjour à la campagne. Elles fonctionnent pendant les mois de mai et juin et, par là, sont tout à fait distinctes des colonies de vacances. Les enfants y continuent leurs études et font les mêmes examens que leurs condisciples restés en ville. Ils peuvent donc être promus et obtenir des prix comme s'ils n'avaient pas quitté leurs classes respectives. Le prix de pension, qui était de 1 fr. par jour en 1912, a évidemment dû être augmenté; il est, cette année, de 3 fr. Dans ce prix sont compris le transport, aller et retour, le logement, la nourriture, le blanchissage et les assurances accident et en responsabilité civile.

Outre ces classes qui méritent bien leur nom d'écoles de la forêt, d'autres écoles de plein air ont été créées dans les environs de la ville, au Bois de la Bâtie, aux Eaux-Vives, à Sécheron, mais les enfants n'y sont pas logés; ils retournent chaque soir chez leurs parents. Toutes ces institutions sont florissantes et toutes rendent les plus grands services. Il n'est pas besoin d'insister sur l'amélioration de la santé que les médecins scolaires constatent régulièrement chez les élèves après un séjour dans ces classes. R.

Les cours de vacances de la Faculté des lettres, organisés avec le concours de l'Institut J.-J. Rousseau, dureront quatre semaines, du 15 juillet

au 14 août. L'enseignement régulier comprendra 15 heures de leçons par semaine. Les leçons auront lieu tous les jours, le matin.

La séance d'ouverture aura lieu le mercredi 15 juillet, à 5 1/2 heures après-midi, dans l'Aula de l'Université.

La Faculté des lettres a chargé M. Albert Rheinwald, licencié ès lettres, chargé de cours à l'École des Beaux-Arts, de diriger les cours de vacances, avec la collaboration de Mlle Alice Descœudres, professeur à l'Institut J.-J. Rousseau, et de MM. Edouard Claparède, professeur à l'Université et à l'Institut J.-J. Rousseau; Albert Secheyne, docteur en philosophie, privat-docent à l'Université; Adolphe Ferrière, docteur en sociologie, professeur à l'Institut J.-J. Rousseau; Charles Baudouin, docteur ès lettres, professeur à l'Institut J.-J. Rousseau, privat-docent à l'Université; Georges Tudichum, privat-docent à l'Université; Antoine Velleman, professeur à l'École supérieure de Commerce, privat-docent à l'Université; François Bouchardy, licencié ès lettres, maître au Collège; Maurice Chevallier, licencié ès lettres, maître au Collège; Arnaldo Arzani, professeur à l'École supérieure de Commerce.

Les leçons et les exercices pratiques des maîtres de l'Institut J.-J. Rousseau : Mlle Descœudres, MM. Edouard Claparède, Adolphe Ferrière, et Charles Baudouin seront groupés entre le 4 et le 14 août. Les personnes qui voudraient suivre cette partie seulement du programme seront autorisées à prendre une inscription spéciale. Pour recevoir le programme complet, ainsi que des indications sur les pensions, le prix et les conditions de séjour à Genève, on est prié de s'adresser au Secrétariat de l'Université. Voici du reste le programme des cours pédagogiques :

Psychologie appliquée à l'éducation (8 leçons). — M. Charles Baudouin.

I et II. *Les Causeries pédagogiques*, de William James. — III. *La Psychologie de l'enfant*, d'Edouard Claparède. — IV et V. *L'évolutionisme et l'instinct. L'instinct combatif*, de Pierre Bovet. — VI. *Le dessin éducatif. Le dessin au service de l'enseignement*, de Mme Arthus. — VII. *Le jeu*. — VIII. *Le conte*.

Éducation morale (3 leçons). — M. Charles Baudouin.

L'auto-suggestion et l'éducation de soi-même.

Psychologie expérimentale (3 leçons). — M. Edouard Claparède.

Le problème des aptitudes.

L'évolution intellectuelle de l'enfant (2 leçons). — Mlle Alice Descœudres.

L'enseignement par les jeux éducatifs (2 leçons). — Mlle Alice Descœudres.

Pédagogie (6 leçons). — M. Adolphe Ferrière.

Les principes psychologiques de l'école active. I. La psychologie génétique et son application à l'école. — II. Les lois de la biologie. La loi du progrès psychologique. — III. La loi biogénétique et ses applications à l'éducation. IV. L'apprentissage du travail personnel. — V. L'évolution des intérêts spontanés. — VI. L'autonomie des écoliers et le rôle de l'éducateur.

CHRONIQUE JURASSIENNE

Examens du brevet primaire. — Ils se sont terminés le jeudi 8 avril, à l'école normale de Porrentruy et le vendredi 9 avril, à l'école normale de Delémont.

Voici les noms des instituteurs nouvellement brevetés : 1. Berberat Albert, de Lajoux ; 2. Chappuis Henri, de Mervelier ; 3. Droxler Fernand, de Charmoille ; 4. Erard Bénoni, de Muriaux ; 5. Farine Ernest, de Saignelégier ; 6. Gassmann Louis, de Charmoille ; 7. Huot Xavier, de la Ferrière ; 8. Joset François, de Saulcy ; 9. Oehler Edmond, de Leuzigen ; 10. Poupon Othon, de Charmoille ; 11. Tschoumi Gérard, de Wolfisberg.

Les nouvelles institutrices sont : 1. Mlles Blanc Marguerite, de Travers ; 2. Chard Louisa, de Lamboing ; 3. Crelier Marthe, de Bure ; 4. Devaud Blanche-Yvonne, de Servion et Les Cullayes (Vaud) ; 5. Droz Marie-Hélène, du Locle et Mont-Tramelan ; 6. Héche Charlotte, de Cornol ; 7. Joliat Marie, de Glovelier ; 8. Keller Henriette, de Bassecourt ; 9. Klarenböesch Edith, de Hirschtal (Argovie) ; 10. Racine Bettina, de Lamboing ; 11. Rufenacht Hélène, de Worb ; 12. Saunier Marguerite, de Tavannes ; 13. Gagnat Marguerite, d'Asuel ; 14. Girardin Marguerite, du Bémont ; 15. Moine Elsa, de Montignez. H. GOBAT.

Jubilé de M. Henri Crétin. — Le 19 avril, les autorités scolaires et communales de Soulce ont fêté le cinquantième anniversaire de l'entrée dans l'enseignement de M. Henri Crétin, instituteur de la classe inférieure. Breveté le 16 avril 1870, M. Crétin a tenu quelque temps l'école de Bourrignon, mais il a passé pour ainsi dire presque toute sa carrière pédagogique dans son village natal. La fête organisée dans la salle d'école du jubilaire, décorée pour la circonstance, a été bien réussie et c'est d'une voix coupée par l'émotion que M. Crétin a remercié l'assistance. H. GOBAT.

† **Madame Alice Hess-Sauvant.** — Cette institutrice dévouée est décédée le 9 avril dernier après plusieurs mois de maladie vaillamment supportée. Née le 11 décembre 1877 à Courtelary où son père était instituteur, la jeune fille fut envoyée à l'école normale de Delémont ; elle fut brevetée le 2 avril 1896. Elle tint d'abord une classe à Péry de 1896 à 1904 et épousa un ingénieur allemand. Des circonstances de famille la forcèrent à reprendre l'enseignement, d'abord dans le pensionnat de Mmes Sauvant à Bévillard, et enfin, de 1914 à 1920, à l'école publique de Bévillard, où elle a été inhumée le 12 avril. Les collègues du district de Montier ont exécuté un chœur de circonstance sur la tombe et M. René Girod, instituteur à Champoz, a adressé un dernier adieu à cette maîtresse dévouée et modeste que le malheur avait éprouvée, mais dont les qualités de cœur et d'esprit resteront longtemps en souvenir à ceux qui l'ont connue. H. GOBAT.

Court. — Nous apprenons que M. Fern. Jabas, instituteur, président de la Croix-Rouge suisse, section du district de Montier, vient de recevoir de la France la médaille de vermeil de la Charité en reconnaissance de son dévouement pour les œuvres philanthropiques en faveur des soldats français prisonniers et internés. Nos félicitations.

PARTIE PRATIQUE

GRAMMAIRE

L'accord du participe passé.

Depuis longtemps les participes passés ont mauvaise réputation dans la gent écolière, parce qu'ils sont capricieux dans l'objet de leurs accords et dans la manière dont ils les établissent. Celui-ci s'accorde, comme l'adjectif, avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte : c'est le plus fidèle dans ses affections ; celui-là s'accorde avec le complément direct du verbe dont il est un des éléments, mais à condition que ce complément le précède : c'est un inconstant... Malgré les sarcasmes dont on les poursuit, ils ne changent rien à leur vie parce qu'elle est soumise à l'usage et que des décisions ministérielles ne peuvent rien contre. Une dame doit dire : *j'étais toute INTERDITE*, — *je me suis INTERDIT tout gaspillage*, — *j'ai INTERDIT toute dépense inutile*, — *les dépenses que j'ai INTERDITES*. Il faut donc observer les règles relatives au participe passé si l'on veut parler correctement.

L'embarras n'est pas dans la connaissance même de ces règles, qu'une étude un peu tenace loge promptement dans la mémoire ; il est dans les investigations attentives souvent nécessaires à leur application, et auxquelles on néglige de se livrer si l'on ne s'y est pas accoutumé dans des exercices où les difficultés sont affrontées une à une.

En présence d'un participe passé, la première question à se poser est la suivante : est-il seul, ou avec *être*, ou avec *avoir* ? On est sûr qu'il est seul qu'après avoir exploré les environs ; quelquefois l'auxiliaire et le participe sont séparés par un ou plusieurs compléments, comme dans le deuxième vers qui suit :

Toutes les dignités que tu m'as demandées
Je te les AI sur l'heure et sans peine ACCORDÉES. (Cinna.)

Dans : *l'avance ennemie a été arrêtée*, quel est l'auxiliaire du verbe *arrêté* ? Il faut qu'on reconnaisse un passif et qu'on se rappelle que le verbe *être* a pour auxiliaire le verbe *avoir* ; *a été* est le passé composé du verbe *être*, auxiliaire du verbe *arrêter* à la forme passive. Inutile d'aller plus avant tant que les enfants ne savent pas reconnaître sans erreur les conditions où se trouve le participe quant à l'auxiliaire. Pourtant, c'est une précaution qu'on néglige.

Vite ils trouvent ensuite, *s'ils sont attentifs au sens de la phrase*, quel nom ou pronom régit l'accord du participe adjectif ou du participe employé avec *être* (à la condition qu'il ne s'agisse pas d'un verbe pronominal) ; pas de règle subtile ni de recherche difficile ; il suffit d'être accoutumé à l'accord de l'adjectif qualificatif. Tout au plus certains ont-ils quelque peine à reconnaître le verbe *être* sous ses formes *je fus*, *je serai*, *que je sois* ; le remède est dans l'étude préalable de la conjugaison de ce verbe.

Quand on aborde le participe passé employé avec *avoir*, l'embarras est plus grand à cause de la série des opérations mentales nécessaires, et bien des enfants y échouent faute d'avoir été conduits par étapes.

Il faut d'abord trouver le complément direct. Point d'hésitation dans les phrases coutumières : *le chat a mangé la souris, le laboureur avait cultivé son champ* ; mais quand le complément direct est un pronom, le sens ni la fonction n'apparaissent aussi promptement. Dans les deux vers ci-dessus de Corneille, la question *quoi* après *tu m'as demandées* appelle comme complément direct le mot *dignités*, alors que le vrai complément est *que* ; toutefois la substitution est sans conséquence pour l'accord. Avec le participe *accordées* (je les ai sur l'heure et sans peine accordées), la recherche, plus délicate, n'a de succès que si les enfants ont été habitués, lors de l'étude du pronom, à trouver promptement le nom dont le pronom tient la place : *je*, c'est moi, Auguste qui parle ; *te*, c'est toi, Cinna, à qui je parle ; *les*, ce sont les *dignités* dont il est question dans le vers précédent. On ne découvre les rapports grammaticaux des mots que si l'on aperçoit leurs rapports de sens, que si l'on « pense » ce qu'on lit ou écrit ; aussi la plupart des fautes ont pour cause non l'ignorance de la règle, mais l'habitude de ne voir dans les exercices d'orthographe, que des mots. Si l'instituteur ne s'en rend pas compte, il ne trouve pas le remède qui convient.

Tout ceci revient à dire qu'il est mal à propos d'étudier la règle du participe passé avec *avoir* tant que les enfants ne sont pas habiles à reconnaître *sans secours* les compléments d'un verbe, j'entends les pronoms compléments surtout. D'ordinaire, on n'a pas assez souci de cette étude, bien qu'elle soit la plus propre à révéler la construction de la phrase et à permettre l'accès facile de la pensée, en même temps qu'elle montre les rapports grammaticaux des mots. On n'en sait pas toujours non plus la difficulté.

Le complément direct trouvé, il reste à constater s'il est avant ou après le participe passé : c'est une opération tout élémentaire, — puis à distinguer le genre et le nombre de ce complément en se reportant, si c'est un pronom, au nom dont il tient la place, — enfin à donner au participe passé les finales qui conviennent.

Il suffit de connaître un peu les enfants pour se rendre compte qu'ils écriront passivement plutôt que de se livrer à toutes ces recherches, si on ne les a pas exercés séparément à chacune d'elles et s'ils n'y sont devenus habiles. C'est déjà beaucoup leur demander même que de les inviter à les poursuivre seuls dans l'ordre convenable quand ils sont en état de le faire ! Songez que c'est presque au courant de la plume, pour ainsi dire, qu'ils sont obligés, dans les dictées, de se poser, sans secours, toutes questions utiles à ce sujet, sans compter celles qui se réfèrent à l'accord de l'adjectif et du verbe. Il est donc maladroit et imprudent d'aborder trop tôt, sans préparation suffisante, cette difficulté grammaticale, comme on le fait trop souvent ; loin de hâter les progrès par cette précipitation, on les entrave ¹.

(*L'Ecole et la Vie.*)

POITRINAL.

¹ Je n'ai pas parlé du participe passé des verbes pronominaux, dont l'accord est plus difficile encore. Il y faudrait tout un article.

RÉCITATION

Matin.

Il fait jour, le ciel est rose,
L'horizon vermeil.
Quand la lune se repose,
Lève-toi, soleil !
On entend sous la feuillée,
Les oiseaux siffleurs,
Et l'abeille réveillée
Dit bonjour aux fleurs.
Tous les coqs du voisinage
Sonnent le réveil.
Sur ce gai remue-ménage,
Lève-toi, soleil !

(Communiqué par M. Métrol.)

MAURICE BOUCHOR.

ARITHMÉTIQUE

Degré supérieur.

50 % — 25 % — 75 %.

50 % = $\frac{1}{2}$.

50 % = 50 centimes pour 1 franc ou 50 centimètres pour 1 mètre, etc.

On trouve le 50 % d'un nombre en en prenant la *moitié*.

I. CALCUL ORAL.

a) Cherchez le 50 % de : 40 fr. — 68 fr. — 92 m. — 140 l. — 260 kg.
372 gr. — 5 fr. — 6 fr. 40 — etc.

25 % = $\frac{1}{4}$.

25 % = 25 centimes pour 1 franc, 25 cm. pour 1 m., 25 cl. pour 1 l., etc.

On trouve le 25 % d'un nombre en en prenant le *quart*.

b) Cherchez le 25 % de 800 fr. — 660 fr. — 240 l. — 328 gr. — 612 kg.
— 14 fr. — 3 fr. — 18 m. — etc.

75 % = $\frac{3}{4}$; 75 % = 50 % + 25 %.

On obtient le 75 % d'un nombre en en prenant les *trois quarts*.

c) Quel est le 75 % de 48 fr. — 72 fr. — 120 l. — 96 m. — 420 gr.
112 kg. — etc.

II. CALCUL ÉCRIT.

1. J'achète une bicyclette de 272 fr. Je la revends avec 25 % de bénéfice.
Combien ? (R. 340 fr.)

2. Un employé qui gagnait 3300 fr. par an a eu son traitement augmenté de
50 %. Combien reçoit-il par mois ? (R. 412 fr. 50.)

3. Léon revend, avec 75 % de perte, une motocyclette qu'il avait payée
996 fr. Que retirera-t-il de cette vente ? (R. 249 fr.)

4. Je payais un loyer mensuel de 72 fr. On me l'augmente de 25 %. Com-
bien dois-je payer maintenant par année ? (R. 1080 fr.)

5. J'échange un terrain de 3648 m² contre un autre dont la surface n'est que

le 75 %. Quelle somme devrai-je recevoir en compensation, si l'are de ce terrain vaut 50 fr. ? (R. 456 fr.)

6. L'Etat a augmenté les impôts de 50 %. Quelle somme totale payera en 1920 un contribuable qui payait auparavant 293 fr. 40 d'impôt mobilier et 156 fr. 80 d'impôt immobilier ? (R. 675 fr. 30.) F. MEYER.

Degré supérieur.

$$33 \frac{1}{3} \% - 66 \frac{2}{3} \%$$

$$33 \frac{1}{3} \% = \frac{1}{3}$$

On trouve le $33 \frac{1}{3} \%$ d'un nombre en en prenant le tiers.

I. CALCUL ORAL.

a) Cherchez le $33 \frac{1}{3} \%$ de 42 fr. — 66 fr. — 45 l. — 120 gr. — 480 kg. — 72 m. — 39 cm. — 108 t. — 2400 m. — etc.

$$66 \frac{2}{3} \% = \frac{2}{3}$$

On trouve le $66 \frac{2}{3} \%$ d'un nombre en en prenant les deux tiers.

b) Quel est le $66 \frac{2}{3} \%$ de 30 l. — 24 m. — 150 t. — 60 a. — 54 fr. — 40 fr. 50 — 96 gr. — 51 cm. — 111 fr. — etc.

II. CALCUL ÉCRIT.

1. Combien devrai-je payer pour un pardessus démodé marqué 115 fr. 50, si l'on me fait une réduction de $33 \frac{1}{3} \%$? (R. 77 fr.)

2. Une ville a une population de 4443 habitants dont le $66 \frac{2}{3} \%$ sont des protestants et les autres des catholiques. Combien y en a-t-il de chaque confession ? (R. 2962 prot. et 1481 cath.)

3. Un journal qui coûtait autrefois 16 fr. 50 par an a augmenté le prix de son abonnement de $66 \frac{2}{3} \%$. A combien reviendra l'abonnement pour un semestre ? (R. 13 fr. 75.)

4. Un fût d'huile pèse brut 130,5 kg., tare $33 \frac{1}{3} \%$. Quelle est la valeur de cette huile à 4 fr. 80 le kg. ? (R. 417 fr. 60.)

5. Jules payait par mois 45 fr. pour sa chambre et 90 fr. pour sa pension. Combien dépensera-t-il de plus par an si son loyer est augmenté de $33 \frac{1}{3} \%$ et sa pension de $66 \frac{2}{3} \%$? (R. 900 fr.)

6. Un rentier possédait pour 66 000 fr. de titres qui lui rapportaient le $3 \frac{1}{2} \%$. Il les vend au $66 \frac{2}{3} \%$ de leur valeur et place l'argent ainsi réalisé à 6 %. Combien touche-t-il d'intérêt de plus par année ? (R. 330 fr.)

F. MEYER.

LE MODELAGE

Ecole enfantine et degré inférieur.

Apprendre aux enfants à modeler, c'est leur apprendre à créer et, par conséquent, à voir ; c'est mettre à leur disposition un moyen supérieur à celui de la recherche de la forme par le trait, soit par le dessin.

Tout le temps employé à cet exercice si captivant sera des plus profitables au dessin, car l'un complète l'autre. Celui-ci permet de reproduire l'objet tel qu'il est, celui-là en donne l'image, c'est-à-dire l'interprète.

On objectera peut-être que cela donne de la peine et occasionne beaucoup de désordre dans la classe, mais que l'on se rassure vite ; la peine inévitable sera largement compensée par le plaisir de voir tous ces jeunes modelers pleins de

zèle pour faire le meilleur travail. L'expérience en est faite d'ailleurs depuis longtemps aux classes d'application de Lausanne, où pourtant les groupes d'élèves (maîtres ou maîtresses) changent chaque semaine.

Matériel et outillage. — Les besoins en matériel ne sont pas grands et l'outillage se réduit à fort peu de chose ; on peut même se passer tout à fait de ce dernier, avec les petits.

Les outils du modelleur se composent : d'*ébauchoirs* et de *mirettes*. Les ébauchoirs, qui ont différentes formes (fig. 1), se font généralement en buis ; les mirettes (fig. 2), se composent de deux fils de fer recourbés et tordus, liés à un manche en bois. La mirette est surtout utilisée pour enlever l'excédent de terre d'un travail un peu important. Tous ces outils peuvent être remplacés par un petit morceau de bois taillé en spatule d'un bout et en pointe de l'autre. L'ardoise, une feuille de papier, un morceau de carton ou encore une petite planche servira de fond pour le travail.

Les matières généralement employées pour modeler sont la pâte plastique, grise, rouge ou jaune (*plasticine* ou *plastiline*) et l'argile ou terre glaise.

La pâte plastique a l'avantage de ne jamais sécher et se prête fort bien à de petits travaux, mais le prix en est trop élevé pour que nous puissions la recommander en ce moment.

Prenons tout simplement l'argile, que l'on trouve facilement dans les poteries et les tuileries ; cette argile rendra autant de services que la pâte plastique.

Pour la conserver un peu molle, il suffit de la mettre dans un baquet recouvert d'un linge mouillé. On peut très bien utiliser à nouveau la terre sèche, en la brisant avec un maillet et en la remettant dans le baquet rempli d'eau. Au bout d'un ou deux jours, on jette l'excédent d'eau et l'on malaxe cette pâte jusqu'à ce qu'elle devienne propre à l'usage.

Le modelage se fait en relief (*ronde bosse*) et en bas relief sur un fond. C'est le premier de ces moyens qui nous paraît le plus approprié aux tout jeunes élèves, parce qu'il se rapproche le plus de la réalité des choses.

Le bas relief, au contraire, oblige le modelleur à faire une interprétation raisonnée de la nature, et ne pourra se faire qu'avec des élèves un peu avancés, pour reproduire un ornement, un rameau, une figure ou une scène quelconque.

Le nombre des sujets à exécuter par nos petits élèves est très grand : fruits, petits objets, insectes, animaux, figurines, etc.

Ces exercices seront autant que possible en rapport intime avec toutes les branches d'enseignement et naturellement avec le dessin ; mais il sera bon, aussi, de faire souvent des exercices libres, laissant aux élèves le choix du sujet. C'est par ce moyen-là que l'on découvre le mieux la personnalité de l'enfant.

Pour ce qui concerne l'exécution du travail, il ne faut pas être trop strict et laisser à chacun une certaine liberté d'interprétation.

Voici quelques exemples :

L'œuf. — Faire observer des œufs de poules et d'oiseaux, ou encore montrer les petits œufs en sucre que l'on vend aux approches de Pâques.

Ces œufs ressemblent à une bille un peu allongée.

Prendre un peu de terre et la rouler dans la main jusqu'à ce que l'on obtienne une grosse bille, que l'on allongera ensuite pour faire un ovale ; puis on don-

nera la forme définitive de l'œuf en pinçant légèrement l'un des bouts (fig. 3).

La lettre A. — Prendre deux morceaux de terre de même grosseur et un troisième plus petit. Faire trois jolis petits rouleaux, que l'on soude ensemble suivant la forme de la lettre (fig. 4).

Le fer à cheval. — Observer sa forme, les trous et les clous. Faire un rouleau avec un morceau de terre ; le poser sur l'ardoise et l'aplatir très régulièrement avec le bout des doigts, puis le courber suivant la forme du modèle. Faire ensuite les trous avec l'ébauchoir ou la pointe d'un crayon, puis modeler quelques clous, que l'on placera dans ces trous (fig. 5).

Les cerises. — Confectionner de jolies petites billes, puis marquer avec l'ongle ou un outil la petite rainure, ainsi que la dépression où s'attache la queue (fig. 6).

Pour les queues de cerises, comme pour tous les fruits de ce genre, il faut prendre des queues naturelles. On pourrait éventuellement remplacer ces dernières par un bout de ficelle ou de fil de fer.

Un canard. — Faire observer un canard et le comparer avec d'autres oiseaux. A défaut de modèles en nature ou empaillés, on peut trouver actuellement de forts jolis modèles dans les magasins de jouets.

Les élèves préparent 4 morceaux de terre en rapport avec le corps, le cou, la tête et le bec. Ils modèleront le corps comme un œuf, feront un petit rouleau pour le cou et un petit œuf un peu aplati pour la tête. Ces pièces, soudées très soigneusement, seront ensuite achevées à l'aide d'un outil et des doigts. On peut aussi modeler les ailes à part, que l'on applique ensuite plus ou moins déployées sur les deux côtés du corps (fig. 7).

Une tasse. — Observer attentivement une tasse, sa forme, son profil, l'anse.

Faire une boule avec un assez gros morceau de terre ; aplatir un peu cette boule pour le fond de la tasse ; ensuite la creuser avec les pouces, en évitant de déformer les contours. Ce profil trouvé, on soudera l'anse en mouillant avec un peu d'eau ; puis les enfants pourront décorer la tasse au moyen de points ou de petites lignes (fig. 8).

Le mouton. — Le jouet d'un élève servira de modèle. On préparera la terre pour le corps, le cou, la tête, les oreilles et la queue ; mais il n'y a aucun inconvénient à ce que les élèves modèlent à la fois le corps, le cou et la tête.

Les jambes ne pouvant se faire en terre, on prendra pour cela 4 allumettes ou petits bouts de bois que l'on fera entrer un peu profondément dans le corps et qui serviront d'armatures, car ces petits bouts de bois seront recouverts d'un peu de terre.

La toison frisée sera faite avec un morceau de bois pointu ou un crayon.

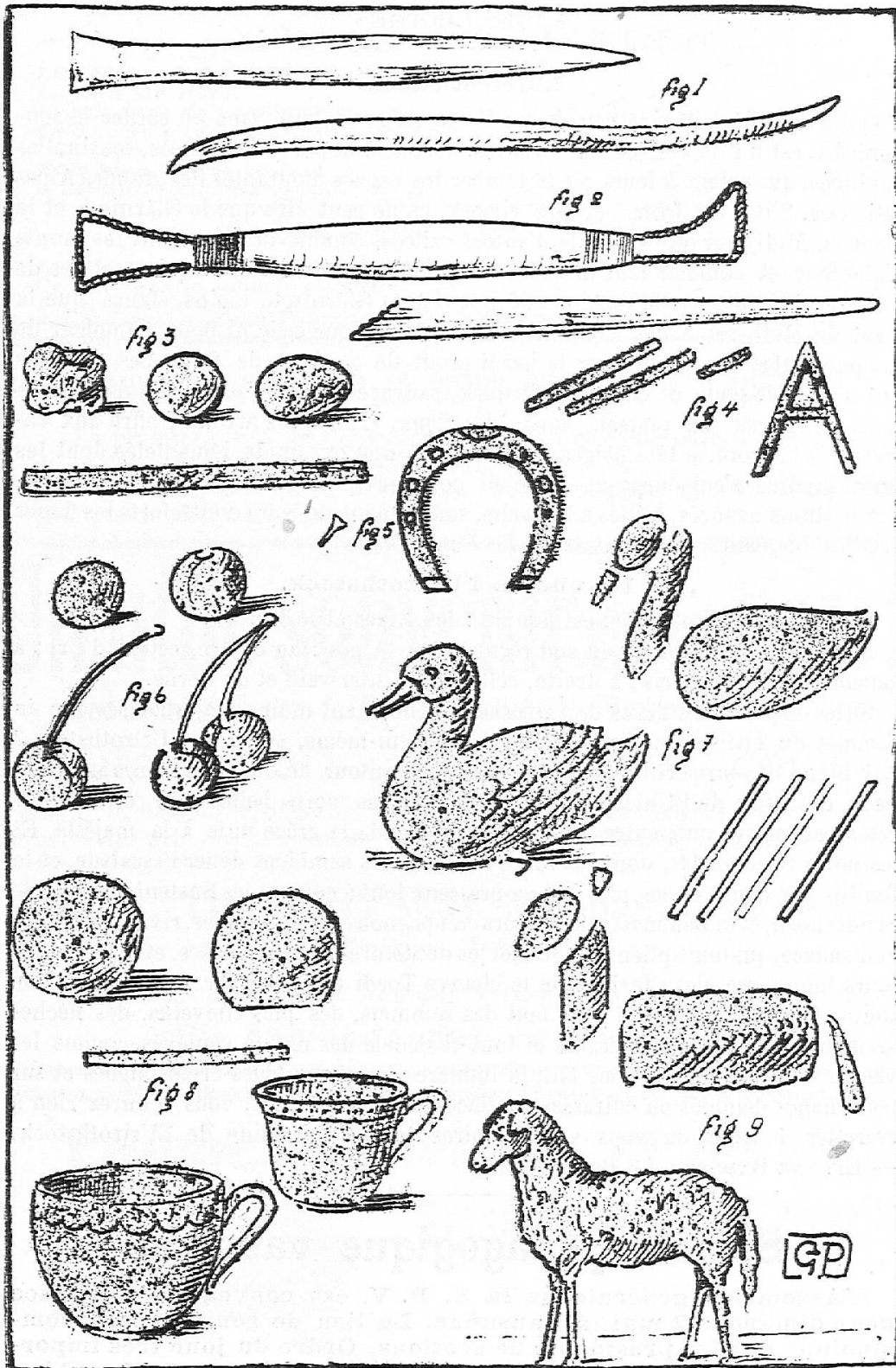
Après chaque leçon, les travaux seront exposés et critiqués par les élèves. Les travaux bien secs peuvent être peints. On peut aussi faire cuire à la poterie ces objets mais ils doivent naturellement n'avoir aucune armature en fer ou en bois.

La terre cuite, qui prend un joli ton rougeâtre, acquiert une solidité bien plus grande que la terre séchée.

Il ne serait guère possible de mouler facilement en plâtre ces objets, comme cela pourra se faire avec les travaux en bas relief.

Nous donnerons prochainement quelques renseignements à ce sujet.

G. PAYER.



PAGES CHOISIES

L'Urirothstock.

Qui a considéré l'Urirothstock, ne fût-ce qu'un instant, sans en garder le souvenir? C'est un de ces géants solitaires, debout à la porte des vallées, sentinelles sublimes, qui voient à leurs pieds tomber les vagues mourantes des grandes Alpes fatiguées. S'il a des frères et des rivaux, ce ne peut être que le Glärnisch et la Dent du Midi, qui ont la garde d'autres vallées, comme lui dominant les monts d'alentour et commandant le vaste horizon des plaines helvétiques, semées de villes et de hameaux. Moins massif que l'âpre Glärnisch, moins élancé que la Dent du Midi, reine des Alpes de l'ouest, il ne leur cède ni pour l'ampleur de ses puissantes assises, ni pour le hardi profil de sa ligne de faite. Les peintres ont un faible pour ce vieil Urirothstock, sauvage et pittoresque. Il a deux sommets reliés par un plateau, voisin des cieux. L'un, plus arrondi, offre aux caresses de l'aurore sa tête neigeuse; l'autre est une pyramide démantelée dont les noirs gradins s'empourprent au soleil couchant. Des cimes vassales, des tours, des bastions avancés, taillés à la hache, soutiennent de leurs contreforts les flancs éraillés du géant. — E. RAMBERT, *Le Rayon bleu*.

La vue de l'Urirothstock.

La vue de l'Urirothstock est double : les Alpes et le lac.

Sur tout le demi-cercle du sud règnent les Alpes : au centre, celles d'Uri ; à gauche, celles de Glaris ; à droite, celles de l'Unterwald et de Berne.

Si les hautes montagnes de l'Oberland se dégagent moins majestueuses que du sommet du Titlis, d'où faut-il voir le Titlis lui-même, sinon de l'Urirothstock ? Il y prend des proportions royales, et groupe autour de lui, avec un rare bonheur, ces Alpes de l'Unterwald qui n'en sont pas moins belles pour être moins célébrées, et qui ont, entre toutes, le privilège de la grâce unie à la majesté. Et les noirs Spannörter, dont les tours démantelées semblent défier l'escalade, et le fouillis des cimes et des pics qui se pressent tout à côté, et les Sustenhörner, et le Schneehorn, et le Dammask, et leurs compagnons innombrables, rivaux de gloire et d'audace, qui multiplient sur le ciel les dentelures de leurs arêtes, et la ligne toujours lumineuse des Clarides, et le chauve Toedi qui lève par derrière sa tête toute puissante ! Non, s'il vous faut des sommets, des pics chevelus, des flèches aériennes, des faites souverains et tout ce dédale des monts soulevés comme les vagues d'un océan ; s'il vous faut la lumière jouant sur leurs crêtes aiguës et sur leurs flancs dénudés ou cuirassés de glaces resplendissantes, vous n'aurez rien à regretter le jour où vous vous assoirez sur la pyramide de l'Urirothstock. — EUGÈNE RAMBERT, *Le Rayon bleu*.

Société pédagogique vaudoise

L'Assemblée générale de la S. P. V. est convoquée d'urgence pour dimanche 2 mai, à Lausanne. Le lieu de réunion sera communiqué par les présidents de sections. Ordre du jour très important. Très nombreuse participation indispensable. Le Comité.

ÉDITION J.-H. JEHEBER

GENÈVE — 20, rue du Marché.

LIVRES DE MARDEN

Les Miracles de la Pensée	Fr. 6.—
La Joie de vivre	„ 6.—
L'Influence de l'optimisme	„ 2.50
Le Succès par la volonté	„ 6.—
Le Corps et l'Esprit	„ 3.50
Fais bien ce que tu fais	„ 1.—
L'Employé exceptionnel	„ 3.—

LIVRES DE TRINE

Les Forces supérieures de l'intelligence et de l'esprit	Fr. 7.—
Ce que tout le monde cherche	„ 2.50
Le bien suprême	„ 2.50

Souscription pour le corps enseignant d'Autriche

La première liste des dons reçus (fr. 160 à ce jour) paraîtra dans le texte du n° 19. Merci chaleureux aux expéditeurs!

La souscription reste ouverte à la **Gérance de l'Éducateur** (compte de chèques postaux II 125).

Un utile souvenir de la guerre

Recommandé par le Département de l'Instruction publique

Tableau : 50 × 65 cm. en couleurs

donnant la fidèle reproduction des diverses cartes de denrées et l'indication comparative des prix des principaux articles de consommation et autres, et du cours de l'échange en 1914 et 1918.

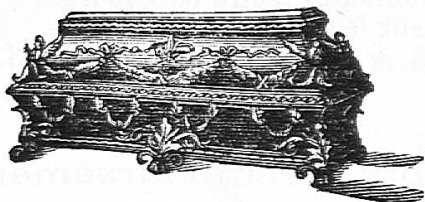
Editeur : **Th. RENTSCH, Maupas, LAUSANNE**

Prix : 3 fr. 50.

Le 20 % du produit net de la vente sera affecté à des œuvres nationales

On demande des représentants. P 11991 L

Pompes funèbres générales



Hessenmuller-Genton-Chevallaz

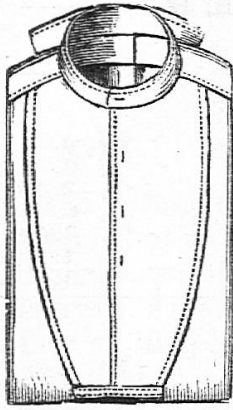
S. A.

LAUSANNE Palud, 7
Chaucrau, 3

Téléphones permanents

FABRIQUE DE CERCUEILS ET COURONNES

Concessionnaires de la Société vaudoise de Crémation et fournisseurs
de la Société Pédagogique Vaudoise.



CH. DODILLE — RUE —
HALDIMAND 11

CHEMISES :—: COLS

**Trousseaux complets
pour Messieurs.**

CHAPELLERIE FINE

Place Chauderon, 23 **ADRIEN BURY** 23, Place Chauderon

— LAUSANNE —

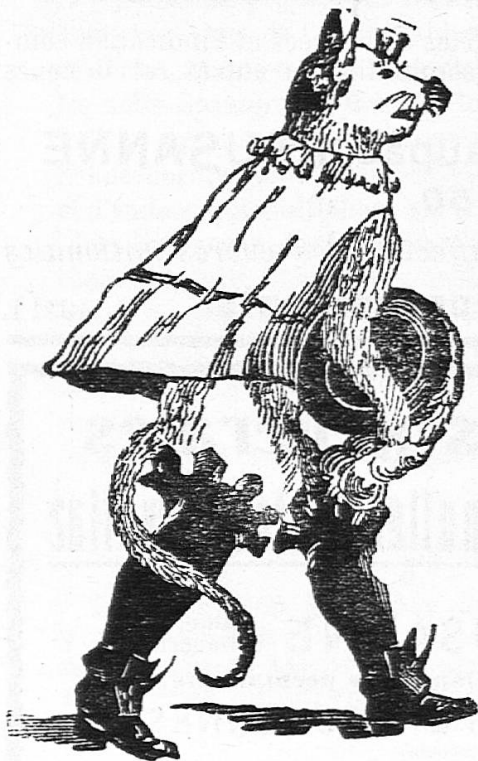
Dernières nouveautés en chapeaux feutre et paille

Articles pour enfants

Parapluies — Cannes — Cravates — Bretelles

Grand choix dans tous les genres.

Prix avantageux : Escompte 10 % aux instituteurs.



**CHAUSSURES
à prix réduits**

- Bottines américaines box ou chevreau pour messieurs, N^{os} 40 à 46, à Fr. 27.75
- Pour dames, N^{os} 36 à 42 25.75
- Socques pour hommes, N^{os} 40 à 48. 9.75
- Socques fourrées pour dames, N^{os} 36 à 42 8.75
- Babouches lisières, semelle cuir, N^{os} 36 à 42 8.75
- Caoutchoucs pour dames, N^{os} 36 à 42 6.75
- Pantoufles montantes feutre ou velours brun, semelle feutre et cuir, chiquet, N^{os} 36 à 42 13.75

Envoi contre remboursement à choix. — Echanges

AU CHAT BOTTÉ

LAUSANNE — Rue Haldimand, 2 — LAUSANNE

Outils de Jardin



Meubles de Jardin

Ustensiles de cuisine
et de ménage.

FRANCILLON & C^{ie}
Place du Pont
Lausanne
— Maison fondée en 1722 —



Exactitude
Beauté
Solidité

ZENITH

La montre parfaite

Demandez catalogues illustrés par fabrique
des Montres Zenith au Locle, dép. F.



En vente chez les bons horlogers.

COLLECTION DU THÉÂTRE A L'ÉCOLE

la fleur de l'âge , par J. Germain. Saynète en 1 acte. 2 f. (un intérieur quelconque)	Fr. 1.—
Autour d'un mot , par C. Dunord. Saynète en 1 acte. 1 h. 1 f. (une chambre de campagne)	» 1.—
Bobichon et Patagas , par P. Croiset. Bouffonnerie en 1 acte. 2 h. (un cabinet de consultations)	» 1.25
Le bonheur par la charité , par A. Soriac. Pièce en 1 acte. 8 j. f. (une salle à manger)	»
Ce qu'amour veut , par E. Martin. Comédie en 1 acte 1 h. 1 f. (un jardin)	» 1.25
Le choix d'une carrière , par E. Martin. Fantaisie enfantine en 1 acte. 3 garçons, 2 filles (un préau d'école)	» 1.—
Les deux moulins , par P. Mayor. comédie en 3 actes, pour enfants avec chœurs. 3 h. 3 f. avec figurants (1 ^{er} et 3 ^e acte, paysage campagnard, 2 ^e acte, une cuisine.) texte 1 fr.25 part. chant et piano 3 fr. part. chœurs	» 0.50
Les deux somnambules , par A. Pajol. Saynète-bouffe en 1 acte. 3 h. (chambre simple)	» 1.—
Docteur d'office , par C. Dunord, comédie en 1 acte. 2 h. (un cabinet de consultations)	» 1.25
Fameux poisson , par A. Billaud-Morel. Comédie en 1 acte. 7 h. (une salle d'auberge)	» 1.—
Le jour de Noël , par A. Méchin. Comédie en 1 acte. 3 h. 3 f. (une chambre quelconque)	» 1.25
Jules est innocent , par A. Méchin. Comédie en 1 acte. 2 h. 2. f. (1 salon)	» 1.25
La leçon de tempérance , par A. Pajol. Saynète en 2 petits tableaux pour 3 h. (un salon).	» 1.—
Léonie et Roudi , par J. Blanc. Comédie en 1 acte, 1 h. 1 f. (chambre simple)	» 1.—
Ma femme , par C. Dunord. Comédie en 1 acte. 1 h. 1 f. (un salon).	» 1.25
Les mines de radium , par A. Méchin. Comédie en 1 acte. 4 h. (un salon)	» 1.25
Moderne école , par E. Martin. Comédie en 1 acte. 1 h. 1 f. (un salon)	» 1.25
Le moment opportun , par C. Dunord. Comédie en 1 acte. 3 h. (1 salon)	» 1.25
Notre jour , par M. Ehinger. Saynète en 1 acte, 3 f. (un salon)	» 1.—
Part à deux , par Abadie Sem-Boucherie. Saynète en 1 acte 3 h. (un salon)	» 1.—
Les petites surprises de Noël , par E. Martin. Fantaisie en 1 acte 2 enfants (un salon).	» 1.—
La poupée chez ma tante , par A. Soriac. Pièce en 1 acte. 7 h. 2 f. et 1 fillette pour salons et cercles (un mansarde)	» 1.50
Le prévu et l'imprévu , par Abadie Sem-Boucherie. Saynète en 1 acte. 3 h. 1 f. (un cabinet de travail)	» 1.—
Les ricochets du téléphone , par C. Dunord. Saynète expresse en 1 acte. 1 h, 1 f. (un bureau)	» 1.—
Ruse électorale , par A. Billaud-Morel. Comédie en 1 acte, 6 h. (une salle d'auberge)	» 1.—
Secrets de jeunes filles , par A. Soriac. Comédie en 1 acte, 4 j. f. (un jardin)	» 1.50
Un quart de faute , par Abadie Sem-Boucherie. Saynète en 1 acte 1 h. 1 f. (un cabinet de travail)	» 1.—
Le vent tourne , par Abadie Sem-Boucherie. Saynète en 1 acte. 1 h. 3 f. (un salon)	» 1.—
Une vie d'artiste , par P. Valmer. Comédie dramatique en 3 actes. 6 h. 6 femmes et 1 enfant (un salon)	» 2.—
La visite aux manœuvres , par E. Martin. Fantaisie militaire en 1 acte 6 h. (un camp)	» 1.—

MONOLOGUES POUR GARÇONNETS ET FILLETES

Monsieur J'ordonne (garçonnet)	Le petit paresseux (garçonnet)
Un problème (garçon ou fillette)	Bavarde (fillette)
La petite voleuse (fillette)	Une riche situation (garçonnet)
Le chasseur de mouches (garçonnet)	Je ne suis pas gourmand (garçon ou fillette)
Les défaits de ma poupée (fillette)	Le chauffeur d'auto (jeune homme)
Pas veinard (jeune homme)	La voilette (fillette)
Le martyr du député (jeune homme)	Va moustache (garçonnet)
Les gaffes de Suzette (jeune fille)	Remettons au lendemain (fillette)
Matamore (garçonnet)	Restons petites (fillette)
Mon début dans le monde (fillette)	Les casseurs de cœurs , monologue-poème sur les mamans.
Un garçon raisonnable (garçonnet)	
Ma tirelire (garçon ou fillette)	

Chaque monologue 50 cts.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

LVI^{me} ANNÉE — N° 19.

LAUSANNE, 8 mai 1920.



L'EDUCATEUR

(-EDUCATEUR ET ECOLE REUNIS-)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

En été tous les quinze jours.

Rédacteur en Chef:

ERNEST BRIOD

La Paisible, Cour, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique

ALBERT CHESSEX Avenue Bergières, 26

Gérant: Abonnements et Annonces.

ERNEST VISINAND Avenue Glayre, 1, Lausanne.

Editeur responsable.

Compte de chèques postaux N° II. 125.

COMITÉ DE RÉDACTION:

VAUD: A. Roulier, instituteur, la Rippe.
JURA BERNOIS: H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.
GENÈVE: W. Rosier, Professeur à l'Université.
NEUCHÂTEL: H.-L. Gédet, instituteur, Neuchâtel.

ABONNEMENT: Suisse, 10 fr. (Etranger, 12 fr.)

Réclames: location à l'année.

Solde de la place disponible: 1 fr. la ligne.

Sur demande expresse, une petite annonce (non commerciale) pourra être insérée dans le texte, à 1 fr. 20 la ligne ou son espace.

Bibliographie: Le journal signale les livres reçus et rend compte des ouvrages d'éducation.

On peut s'abonner à la

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE.



LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}

Lausanne, Genève, Vevey, Montreux.

Viennent de paraître :

Albert MALCHE

Directeur de l'Enseignement primaire et professeur à l'Université de Genève.

Les Examens

Conférence prononcée à l'Aula de l'Université de Genève, sous les auspices du Comité indépendant des réformes scolaires.

In-16 Fr. 1.25

À l'heure actuelle, comme dans toutes les époques de renaissance, l'humanité compte sur l'enfance pour instituer un monde meilleur ; elle attend beaucoup de l'éducation ; elle se persuade peu à peu qu'une foule de réformes sociales ne deviendront possibles que lorsque la préparation des jeunes aura conquis sa vraie place, qui est de premier plan, dans la vie publique ; elle sort, enfin, de ses traditions scolaires dont les procédés apparaîtront, à nos descendants, aussi frustes, aussi inopérants que l'orviétan sur la santé de nos aïeux.

C'est l'une de ces plus anciennes traditions que M. Malche voudrait ébranler. Elucider la question des examens, c'est déblayer le terrain pour d'instantes réformes, c'est démolir la bastille d'un régime suranné.

Ed. CLAPARÈDE

Professeur à l'Université de Genève.

L'Ecole sur mesure

Les diversités d'aptitude et les réformes qu'elles entraînent dans l'organisation scolaire.

Conférence prononcée à l'Aula de l'Université de Genève sous les auspices du Comité indépendant des réformes scolaires.

In-16 Fr. 1.25

« Le pédagogue habille, chausse, coiffe tous les esprits de la même façon. Il n'a que du tout fait, et ses rayons ne contiennent pas le moindre choix : quelques numéros de grandeur, c'est vrai, mais toujours la même coupe ! Aussi, parmi les élèves de nos écoles, en voit-on qui sont noyés dans les replis d'un programme trop immense pour leurs faibles aspirations et leurs capacités problématiques, et s'empêtrent à chaque pas dans les basques traînantes de cet uniforme qu'ils ne parviennent à remplir ni jusqu'en haut, ni jusqu'en bas, — tandis que d'autres sont enserrés dans une discipline trop étriquée qui empêche le juste développement de leur personnalité intellectuelle ou morale, en sorte qu'ils ne peuvent se permettre un mouvement sans faire sauter quelque bouton.

Pourquoi n'aurait-on pas pour l'esprit les égards dont on entoure le corps, la tête, les pieds ?... »

Ed. Claparède.